

Réf : CNIG 2022.252

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA COMMISSION BESOINS ET USAGES  
du 08 février 2022**

**Ordre du jour**

1. Introduction du président Florent Cholat
2. Présentation des nouvelles commissions du CNIG et du projet de mandat de la commission besoins et usages
3. Projet Bâtiments
4. Groupe de travail paysages
5. La Fabrique des géocommuns
6. Identification de nouveaux sujets

Accès aux présentations disponibles sur [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=25644](http://cnig.gouv.fr/?page_id=25644)

- [1] Diaporamas présenté en séance
- [2] Projet de mandat

Date envisagée de la prochaine réunion de la **commission des Besoins et usages** : 2 juin 2022

	Date	Nom	Visa
Relecture	18/02/22	Les participants.	
Validation	18/02/22	Florent Cholat président de la Commission Besoins et usages	<i>Florent Cholat</i>

## Liste des participants

Nom Prénom Organisme	Nom Prénom Organisme
Bernard ALLOUCHE - CEREMA	Nicolas LAMBERT - IGN
Jérôme AUBERT - GéoPal	Dorine LAVILLE - DGALN
Olivier BANASZAK - Métropole de Strasbourg / AITF	Pascal LORY - DGALN
Chaïnez BENSIFI - Région Normandie	Jean-Claude MANIQUAIRE DGFIP / Cadastre
Nicolas BERTHELOT - IGN	Alix MARC - Métropole Montpellier
Gilles CEBELIEU - IGN	Didier MARQUER - Ministère de la Recherche
Cyril CHABERT - Wegoto	Gilles MARTINOTY- SHOM
François CHIRIE - IGN	Pierre NGUYEN TRONG - GRDF
Myriam CROS - OpenIG	Michel PETIT – Agropolis International
Aude de TOUCHET - Agence ORE	Gabriel POUJOL - OpenIG
Jérôme DESBOEUF – BAN Fabrique des Géocommuns	Loic REBOURS - REBOURS
Marina FAGES - DGFIP / Cadastre	Elisabeth TALBOURDET VILLE – ADEME/CSTB
Jérémy FLEURISSON – Région Normandie	Laurent TOUSTOU - IGN
Emilie FLEURY-JÄGERSCHMIDT - DGALN	Mickael VADIN - Région Grand-Est
Marie GOMBERT - IGN	Felix VEITH – ADEME/CSTB
Régis HAUBOURG - CSTB	Sébastien WEHRLE - Métropole de Strasbourg
	Jean-Marie BOURGOGNE – Open Data France
Pierre LAULIER - CNIG	
Florent CHOLAT – président commission besoins et usages	

## Introduction

**Florent Cholat, président de la commission besoins et usages**, présente son parcours comme Maire de Champagnier, commune du sud de l'agglomération grenobloise, conseiller métropolitain de la Métropole Grenoble-Alpes-Métropole en charge de la gestion publique de la donnée, et géographe enseignant en mobilités et en géomatique travaillant sur les données dans le cadre de ses recherches universitaires.

Le CNIG rénové a pour ambition de renforcer son rôle stratégique sur l'information géolocalisée. Pour cela il est indispensable qu'il ait une vision prospective sur les sujets émergents. Dans le cadre du pôle innovation et prospective, présidé par Annie Blandin, la commission a un rôle très important de détection et de description partagée des nouveaux besoins et usages. Elle doit permettre d'étudier, de clarifier, de poser les sujets en amont de travaux éventuellement plus techniques, en commission des standards par exemple. Elle doit permettre aussi d'identifier les sujets qui peuvent être traités comme des communs numériques, et éventuellement d'alimenter en sujets la Fabrique des Géocommuns dont nous aurons une présentation aujourd'hui. Enfin elle pourra traiter de sujets transversaux comme par exemple l'intelligence artificielle et explorer les nouveaux domaines d'utilisation de l'information géolocalisée comme par exemple la santé, l'économie... participer à des définitions partagées sur les données d'intérêt général, données souveraines, communs de données, etc..

Les ateliers du CNIG de l'été 2021 et l'atelier sur les données géolocalisées pour la transition écologique du 27 janvier dernier ont permis d'identifier les premiers sujets qui vont permettre d'amorcer les travaux, mais bien entendu ce n'est qu'un début et c'est collectivement que nous avancerons.

C'est une nouvelle commission pour le CNIG, son fonctionnement est donc en grande partie à construire. Là aussi nous devons construire et avancer collectivement.

## Présentation des nouvelles commissions du CNIG et du projet de mandat de la commission besoin et usages

**Pierre Laulier, secrétaire général du CNIG**, présente la nouvelle organisation des pôles et commissions du CNIG ainsi que le mandat de la commission besoins et usages (voir présentation). Une première liste de sujets, issue des ateliers du CNIG de l'été 2021, du conseil plénier du 1<sup>e</sup> décembre et de l'atelier du CNIG du 27 janvier a été établie. La réunion d'aujourd'hui pourra servir à compléter ou préciser cette liste.

L'articulation avec le pôle de coordination avec les territoires et avec la commission des standards est précisée :

La détection de nouveaux besoins est du ressort de la commission Besoins et usages avec une phase d'identification et de définition des enjeux et des usages et une phase d'identification des acteurs. La coordination de ces acteurs et éventuellement les questions de priorisation sont plutôt du ressort du pôle de coordination avec les territoires.

Une fois le besoin suffisamment clair et défini au sein de la commission des besoins, le sujet peut alors être transmis à la commission de standards, s'il s'agit d'établir un nouveau standard, ou à une autre commission s'il s'agit d'autres types de travaux à poursuivre (coordination, établissement de modèles économiques ,...). Mais la commission des standards peut aussi alimenter la commission des besoins et usages s'il apparaît, au cours de ses travaux, que de nouveaux besoins nécessiteraient des travaux amont par la commission des besoins et usages.

Par exemple, le géoportail de l'urbanisme, qui est dans sa phase opérationnelle relève plutôt de la commission des standards pour standardiser les informations qui y sont déposées, ou du pôle de coordination pour coordonner les acteurs, mais de nouveaux besoins ou usages peuvent apparaître qui pourraient nécessiter une réflexion en commission besoin et usages.

Tout cela nécessite une bonne communication entre les commissions, et le dispositif étant nouveau, il pourra être adapté à l'usage.

Pierre Nguyen Trong propose qu'au-delà de la représentation de la réalité, la question de la représentation des projets et des intentions puisse être traitée au sein de la commission besoins et usages. Il est par exemple important pour une collectivité qui veut planifier des travaux de connaître les projets. Cette question de la représentation des projets et des intentions en terme de standardisation et de rassemblement de l'information peut en effet constituer un sujet à traiter par la commission.

## Référentiel national des bâtiments

Présentation par Elisabeth Talbourdet Ville et Félix Veith, entrepreneurs d'intérêt général recrutés par l'ADEME et le CSTB.

Le sujet d'un référentiel national des bâtiments est vite apparu comme un sujet très transverse, à la fois multi producteurs et multi-utilisateurs, à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public, et avec une multitude d'usages et où le manque d'identifiant se révèle être un problème pour de nombreux acteurs.

Les données actuelles sont souvent issues de croisements entre différentes bases de données, ce qui entraîne des problèmes de qualité, de fiabilité, de mise à jour des données, et de réutilisation. Et il y a peu d'historique, et peu de données sont en open data.

Les critères de réussite du projet sont de pouvoir arriver progressivement à une exhaustivité du parc (logements, tertiaire, ERP ;..), d'avoir une méthodologie transparente pour que les acteurs puissent s'en saisir de manière opérationnelle, et d'avoir une stabilité opérationnelle garantie par une gouvernance claire et interministérielle.

Des exemples de référentiels de bâtiments peuvent être trouvés dans d'autres pays, avec des modèles différents, mais qui sont d'ores et déjà opérationnels (Dubai, Suisse, Royaume-Uni).

Des gains en productivité de par l'allègement des procédures administratives seraient aussi à attendre de la mise en place d'un tel référentiel.

Il semble qu'on soit à un moment favorable pour lancer ce projet : le sujet arrive à une certaine maturité, des initiatives se multiplient tout autour de ce sujet, il y a une bonne dynamique des différents acteurs autour de ce sujet.

Plusieurs étapes sont envisagées :

- Définition du bâtiment. Il n'y a actuellement pas de définition partagée du bâtiment, il s'agit de fédérer autour de la définition de ce que l'on souhaite identifier dans le référentiel
- Implémentation : actuellement les données sont issues de croisements entre base de données produites avec des points de vue différents. Il s'agit de connecter la constitution des données au plus près des processus administratifs qui reflètent la vie du bâtiment, en cohérence avec les référentiels connexes : les adresses, les parcelles, les locaux.

- Expérimentation : expérimenter la mise en place du référentiel à l'échelle d'une métropole : la métropole de Toulouse s'est portée volontaire
- Déploiement à l'échelle nationale, pour cela l'enjeu est de réussir à créer une communauté de contributeurs.
- Pérenniser : il s'agit de trouver le dispositif de gouvernance et de gestion opérationnelle, et d'assurer les évolutions réglementaires nécessaires pour pérenniser les processus.

### Echanges

Une expérimentation avec la métropole de Toulouse est en cours de mise en place elle s'étalera de février à juillet. Il s'agira de créer les identifiants et le référentiel à l'échelle d'une commune en commençant par un quartier dense de la ville de Toulouse et de voir comment cela peut être intégré dans les processus administratifs de la métropole.

Le projet est à la fois la conception d'un référentiel et la description de son cycle de vie, le cycle de vie est important pour avoir un historique.

Il y a un gros enjeu sur les attributs qui seront attachés autour de l'identifiant et en particulier l'emprise géographique du bâtiment. Actuellement les croisements de données sont essentiellement faits à l'adresse l'idée est de pouvoir avoir avec l'emprise géographique une meilleure interopérabilité entre toutes les bases.

D'autres initiatives connexes ont été lancées, en particulier le questionnaire de l'INSEE et du SDES du MTE sur les utilisateurs potentiels d'un identifiant des locaux. Cela a bien été identifié et le travail se fait en collaboration pour articuler les granularités différentes entre ces différentes notions. Il y a en fait trois sujets connexes : les bâtiments, les adresses et les locaux.

Le référentiel et l'identifiant unique pourraient servir à plusieurs acteurs qui n'ont pas les mêmes champs de compétences et cas d'usages (exemple : rénovation pour l'ADEME, secours pour les SDIS, etc..). Il semble nécessaire d'avoir une gouvernance multi acteurs puisqu'aucun ne peut revendiquer être le seul porteur pour l'ensemble des usages. C'est donc forcément une gouvernance multi acteur qu'il faut construire. Le CNIG, en jouant le rôle de fédérateur, pourra aider à la mise en place de cette structure de gouvernance.

Il est donc proposé de mettre en place un groupe de travail « bâtiments » qui sera animé par Elisabeth Talbourdet Ville et Félix Veith, en coordination avec le sous-groupe ERP avec comme premier objectif la définition de l'objet bâtiment.

Le groupe réfléchira également à articuler ses travaux avec ceux de la BAN afin ne pas dupliquer les efforts et de bien faire le lien entre ces deux notions (une qui émerge et une qui se consolide).

### Décision

La commission décide la création d'un groupe de travail « bâtiments » animé par Elisabeth Talbourdet Ville et Félix Veith dont ils proposeront prochainement le mandat ; un sous-groupe ERP animé par Myriam Cros sera rattaché à ce groupe de travail.

## **Base de données géographiques « Paysages »**

Présentation par Emilie Fleury-Jägerschmidt et Dorine Laville, DGALN.

Le paysage est une notion encadrée dans la convention européenne sur les paysages et dans le code de l'environnement ainsi que dans le code de l'urbanisme, l'objectif étant la prise en compte de la qualité du paysage dans les projets d'aménagement.

La connaissance des paysages repose sur la méthode des « atlas de paysages » décomposés en « unités paysagères ». Actuellement près de 90% du territoire est couvert par 106 atlas des paysages représentant 1500 unités paysagères.

Les unités paysagères sont caractérisées par la topographie et un constat des dynamiques d'évolution au cours du temps qui permettent d'établir des recommandations pour l'avenir.

Cette connaissance des paysages est utilisée par les collectivités et les acteurs de l'aménagement, les bureaux d'études, les services de l'Etat, les associations, la population.

Aujourd'hui ces informations sont sous la forme de fichiers PDF, il y a un besoin exprimé par plus de 200 acteurs de disposer d'un standard pour pouvoir moderniser la méthode des « atlas de paysages », faciliter l'interopérabilité, harmoniser les modes de numérisation, et mieux prendre en compte la donnée paysagère dans les projets (c'est particulièrement sensible dans le cadre des projets d'implantation de production d'énergie renouvelable).

Le projet a été testé et validé, et un calendrier sur une année pour aboutir à un référentiel national est proposé.

Il est proposé de mettre en place un groupe de travail animé par le bureau QV2 pour définir le standard, il y a cependant besoin d'identifier un opérateur technique prendre en charge le pilotage de ce référentiel.

#### Echanges

La question de la prise en compte de l'évolution et la dynamique des paysages fait partie du questionnement.

La question du standard est préalable à la question de la constitution de la donnée. Actuellement on a des documents très riches et très structurés mais uniquement en PDF et on a besoin de données interopérables pour pouvoir être croisées ; l'établissement du standard est indispensable avant de pouvoir constituer les bases de données.

De même la question du modèle financier de constitution d'un référentiel national n'a pas encore été défini. Actuellement ce sont les collectivités qui produisent les données et il est important qu'un standard national soit défini pour éviter que différents modèles non-interopérables soient développés.

Nicolas Berthelot propose d'étudier la possibilité d'accompagner ce projet au sein de la Fabrique des Géocommuns. Il recommande de commencer à produire des données en même temps que la définition du standard pour pouvoir valider et vérifier l'adéquation du standard. Emilie Fleury-Jägerschmidt indique que plusieurs collectivités souhaitent constituer rapidement leurs données, il n'y aura donc pas de difficulté pour trouver des volontaires pour tester ce standard.

#### Décision

Le projet de standard étant déjà bien avancé, la commission besoins et usage recommande qu'un groupe de travail soit créé au sein de la commission des standards. Le projet sera présenté à la prochaine réunion de la commission des standards prévue le 10 mars.

### **La Fabrique des géocommuns**

#### Présentation par Nicolas Berthelot (IGN)

La « Fabrique des géocommuns » est une structure lancée par l'IGN qui a pour but de développer des « géocommuns » c'est-à-dire des projets qui ont pour but de construire des référentiels de données

qui s'adosent à un service concret, ouverts, accessibles, et surtout alimenté par différents acteurs dans le cadre de leur usage et du service assuré par ces acteurs. Dans l'idéal, le meilleur moyen de faire fonctionner le géocommun est que les utilisateurs aient intérêt à l'alimenter et bénéficier des évolutions et des contributions, dans l'intérêt même du service qu'ils rendent.

La Fabrique est un incubateur « beta.gouv » au sein de l'IGN avec la méthode « produit » et l'approche beta.gouv.

Celle-ci repose sur trois principes. La mesure d'impact pour anticiper en permanence les effets des produits développés, l'amélioration en continue à l'inverse d'une logique de projet avec date d'échéance définie, la constitution d'équipes autonomes pilotées par un agent public « intra-preneur » mais comprenant aussi des indépendants.

Les différentes phases de la méthode comprennent l'appel à un intra-preneur part d'un irritant commun adressé dans un premier temps auprès d'agents IGN mais pourra être étendu à d'autres administrations, suivi d'une phase d'investigation pour valider le besoin, une phase de construction d'environ 12 mois pour lancer le service et prouver son impact, une phase d'accélération pour passer à l'échelle en cas d'utilité avéré, puis une phase de consolidation pour opérer le service l'améliorer en continu.

La Fabrique a aussi pour objectif aussi d'alimenter et de maintenir un répertoire de géo-communs et d'accompagner l'IGN dans sa transformation globale vers les géo-communs.

Le CNIG en rassemblant largement utilisateurs, et producteurs d'informations géolocalisées, va permettre d'identifier les problématiques qui pourraient donner lieu à un géo-commun, la Fabrique pourra alors être l'outil pour aider à résoudre les problématiques en aidant à créer un géo-commun.

D'un autre côté la Fabrique sera aussi un nouvel espace où de nouveaux usages pourront émerger et donner lieu à réflexion au sein de la commission besoins et usages du CNIG, et qui pourra aussi permettre d'amener aux travaux du CNIG de nouveaux acteurs.

Il est donc proposé que les interactions CNIG – Fabrique se fassent dans les deux sens, le responsable de la Fabrique des géo-communs sera membre permanent de la commission besoins et usages et présentera régulièrement à la commission les sujets traités par la Fabrique des géo-communs.

### Echanges

Emilie Fleury-Jägerschmidt, indique que la méthode beta.gouv a été utilisée pour le sujet des paysages et que c'est à l'issue de cette méthode qu'il a été identifié la nécessité de faire un standard, elle recommande d'utiliser cette méthode.

Le projet de constituer une base de vues immersives (de type « Street-View » ) est un des premiers chantiers qui seront lancés dans la Fabrique des géo-communs. Le but est de constituer un entrepôt avec des services autour, non pas constitué par l'IGN seul mais en s'appuyant sur différents acteurs, en particulier les collectivités ou des entreprises. Pierre Nguyen Trong indique que GRDF dispose de données et de la possibilité de contribuer grâce aux parcours effectués par les véhicules de surveillance du réseau. Sébastien Wehrlé, intéressé par la démarche, indique que la métropole de Strasbourg dispose également d'images et souhaiterait travailler sur la problématique des outils de floutage et de diffusion des images.

La Base Adresse Nationale est le premier produit à intégrer la Fabrique avec une équipe composée d'agents ANCT, IGN et des indépendants. La Fabrique se positionne sur la partie accompagnement et animation dans le cadre de l'Adresse-lab, pour mieux comprendre l'écosystème et l'intégrer à la feuille de route. Les premiers open labs seront organisés prochainement.

Il n'y a pas encore de site internet dédié à la Fabrique des géo-communs. Les informations sont pour le moment diffusées sur le compte tweeter de Nicolas Berthelot et via le site de l'IGN.

Nicolas Berthelot évoque quelques autres sujets qui sont pressentis pour intégrer la Fabrique : l'aide à l'application de la réglementation sur les obligations légales de débroussaillage (OLD), la question de bases de données routières locales, un sujet autour des données de traces de parcours anonymisées (véhicules ou piétons) qui intéressent les collectivités.

Nicolas Berthelot précise que pour lancer les appels aux acteurs intéressés pour participer à un géocommun, tous les différents canaux pourront être utilisés : ceux du CNIG, de l'IGN, de l'Afigéo, géorezo, géotribu. Ce sont les « intra-preneurs » qui seront en charge, dans la phase d'investigation, d'identifier les acteurs et es partenaires.

Les liens entre Théia Géosud et la fabrique sont évoqués. Pour le moment, en phase de mise en place de la Fabrique, les démarches ne sont pas directement articulées, mais il y a bien entendu un intérêt à adosser les services portés par la Fabrique à ceux portés par Théia.

### Décision

Il est proposé que les interactions CNIG – Fabrique se fassent dans les deux sens, le responsable de la Fabrique des géo-communs sera membre permanent de la commission besoins et usages et présentera régulièrement à la commission les sujets traités par la Fabrique des géo-communs.

### **Autres sujets**

Afin de compléter éventuellement la liste des sujets proposés comme premiers travaux pour la commission et vérifier qu'il n'y a pas de sujet important qui aurait été oublié, Il est demandé aux participants de faire part de leur proposition de sujets qui pourraient faire l'objet de travaux ou de communication en commission besoins et usages.

Laurent Toustou, indique que la production de Lidar HD par l'IGN est en train de se faire, et les premières diffusions de données Lidar sont en cours. L'idée est de les rendre disponibles pour identifier les nouveaux usages essayer d'accompagner le développement de nouveaux services. Il sera intéressant d'observer au sein de cette commission les nouveaux usages qui pourraient ainsi émerger. Pour cela, un « bac à sable » avec un visualisateur et un outil pour télécharger des dalles de données va être mis en place par l'IGN, et un appel à projet le cadre d'IGNFab sera lancé pour accompagner des start-up. Parallèlement, un webinaire est en préparation. Myriam Cros suggère que cette préparation soit faite en s'appuyant sur les plateformes régionales.

Jean-Marie Bourgogne, évoque le référentiel unique au niveau de l'Etat, mis en place par Etalab, qui centralise les standards, et s'interroge sur comment faire apparaitre les standards CNIG dans ce référentiel national. Pierre Laulier précise que le CNIG souhaite en effet se rapprocher de la démarche schema.data.gouv Les enjeux sont d'une part de mieux valoriser les standards CNIG et d'autre part de faciliter leur utilisation notamment par des outils automatiques de validation de la conformité d'un jeu de données à un standard. Il est prévu de travailler avec la Dinum pour articuler les standards du CNIG avec schema.data.gouv. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission règles et qualités du CNIG.

Michel Petit, fait part du besoin grandissant de disposer d'indices de concentration de population et d'activité humaines, et cela dans de nombreux domaines : domaine de la santé, de la circulation, détection de véhicules, etc... On pense en particulier aux données des opérateurs de téléphonie qui permettent de localiser les populations, mais aussi des données d'autres capteurs (par exemple



occupation des places de parking des centres commerciaux). Sébastien Wehrlé indique que la métropole de Strasbourg a déjà utilisé ce type de données dans le cadre de la gestion du marché de Noël, et que cela permet de traiter les aspects dynamiques des flux. Les opérateurs de téléphonie pourront être invités à participer aux prochaines réunions de la commission besoin et usages.

## Conclusion

**Florent Cholat** conclut la réunion en remerciant les participants pour leurs apports riches et instructifs.